

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne. . . fr. 00 25
Illustrées : Par mois . . . 15 00

RÉCLAMES :

La ligne 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Étuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE: Le vote à l'Association libérale (Clapette). — Demande en mariage. — Beaux-Arts (X. Y.) — Une malice (Colline). — A coups de fronde. — Le colis 2775 (Camille Lemonnier). — Réclames et Annonces.

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre?.....

LE VOTE A L'ASSOCIATION

ÉPITRE

à

M. CHARLES-AUGUSTE

Premier coupeur au *Journal de Liège*

Monsieur,

J'ai, pendant la semaine écoulée, contracté une petite dette envers vous.

Réglons.

Vous vous êtes servi, pour attaquer le PERRON et tout le parti progressiste, d'un article que j'ai publié dans le dernier numéro du FRONDEUR. Cela n'est pas franc. Si le FRONDEUR vous déplaît, c'est le FRONDEUR qu'il faut tenter de démolir — et je vous prie de croire qu'il est armé pour se défendre.

J'écris au PERRON, avez-vous dit.

Et après ?

Il m'arrive aussi d'écrire à la CHRONIQUE et même — indirectement — aux journaux parisiens, qui me font parfois l'honneur de reproduire mes articles (accident dont, je pense, vous n'avez jamais été victime).

Cela prouve-t-il que ces journaux sont responsables de ce que je puis écrire ailleurs ?

Nullement.

Ce que j'écris sous ma signature n'engage que moi; les articles non signés engagent tout le journal dans lequel ils sont publiés. C'est la règle générale dans la presse et il faut être aussi peu journaliste que vous l'êtes pour l'ignorer.

Attaquer le PERRON à propos d'un article du FRONDEUR, c'est aussi malin que si je vous faisais un grief des... naïvetés contenues dans le livre que votre frère vient de publier chez Gillon.

Passons.

Vous avez paru croire, d'abord, qu'en engageant les membres progressistes de l'association à s'entendre pour voter pour six candidats seulement, je donnais un mot d'ordre. Vous avez dit ensuite que j'avais dévoilé le plan du parti radical.

Voyons, réfléchissez donc un peu — si cela vous est possible. Si le plan que je propose eut été arrêté, aurais-je besoin de le publier et de batailler pour le faire admettre? Non parbleu! Malheureusement il n'est pas admis, mais je ne vous cache pas que je ne désespère pas encore de convaincre les progressistes.

J'ai dit que ceux-ci devaient s'entendre pour voter seulement pour six candidats désignés d'avance, s'ils ne voulaient pas voir M. Masson et même M. Hanssens, échouer au Poll — même si les progressistes ont la majorité. Ce que j'ai dit, je le répète. Je fais mieux, je le prouve mathématiquement, par A+B, non pas à vous, qui le savez parfaitement, (et c'est cela qui vous fait crier), mais à ceux que j'essaie de convaincre.

Supposons, pour fixer les idées, comme on dit en mathématique, qu'il y ait 21 électeurs dont ONZE progressistes (la majorité par conséquent) et DIX doctrinaires. Ceux-ci ont NEUF candidats, ceux-là DEUX seulement

Les doctrinaires votent pour NEUF candidats desquels sont éliminés systématiquement les deux progressistes. Par conséquent les candidats doctrinaires ont D'ABORD DIX VOIX chacun.

Les progressistes, par un vote analogue, donnent à chacun de leur deux candidats onze voix.

Mais ils doivent, d'après le règlement, voter NÉCESSAIREMENT pour six noms au moins. Et comme ils n'en soutiennent que deux, il sont obligés de répartir, sur la liste des doctrinaires, les quatre voix qui leur restent à chacun, ou 44 voix en tout. Etant admis qu'il n'y a pas d'entente préalable entre les progressistes, ceux-ci votant au hasard, suivant leurs sympathies personnelles, donneront aux candidats doctrinaires une moyenne de quatre voix au moins de cinq au plus. Les doctrinaires auront donc 14 ou 15 voix, les progressistes 11 seulement. Ces derniers seront battus, bien que disposant de la majorité des électeurs.

Ce raisonnement est tellement simple que M. Ziane lui-même le comprendra sans difficulté. Si donc, vous criez encore au scandale parce que j'ose conseiller aux progressistes de s'entendre avant la bataille, vous avouez en même temps que vous voulez faire nommer, par une minorité, tous les candidats doctrinaires et exclure systématiquement les progressistes.

Vous me demanderez, à présent, quels sont définitivement, les six candidats pour lesquels je crois que les progressistes feraient bien de voter.

Votre curiosité va être satisfaite.

Ses candidats devraient être, selon moi, MM. Hanssens et Mouton, plus tous les candidats nouveaux, à l'exception toutefois de M. Neef-Orban. La liste se composerait donc de MM. HANSENS, MASSON, MOUTON, JAMME, DESOER et FLECHET. Je

m'empresse de le dire, la plupart de ces candidats, sont loin — bien loin — de représenter mes idées (ce qui, probablement leur est bien égal) mais au moins puis-je espérer qu'ils ne les combattront pas trop.

De plus, cette façon de procéder aurait pour résultat de ne pas faire passer en tête de la liste MM. Frère-Orban et Neujean et d'empêcher que l'on donne à l'élection de ces derniers, le caractère d'une manifestation anti-progressiste.

M. Frère-Orban passera quand même évidemment, mais le poll aura une signification spéciale; ce sera une sorte d'avertissement dont il sera impossible au chef du cabinet — et à la gauche tout entière — de ne pas tenir compte.

Deux mots à présent, pour bien définir les situations.

Ce que j'écris ici, n'engage que moi. Je ne fais pas partie de l'Association libérale de Liège et n'ai nulle envie d'entrer dans ses rangs. Je n'ai pas de mot d'ordre à donner, ni à recevoir. Mais je suis bien libre, moi qui ne demande rien à personne — pas plus aux progressistes qu'aux doctrinaires — d'apprécier la situation, selon ma conscience, et en toute impartialité.

C'est ce que j'ai toujours fait et ce que je fais encore avec une entière franchise et, surtout, avec un désintéressement dont les vôtres donnent trop peu l'exemple, Monsieur, pour que j'essaie de vous en convaincre.

Si les progressistes ont toujours été roulés — même quand ils étaient en majorité — c'est parce qu'ils ont toujours cru à votre honnêteté et à votre loyauté politiques. Il m'a semblé que, cette fois encore, ils étaient en train de s'endormir dans une sécurité trompeuse, c'est pour quoi j'ai crié : CASSE COU.

J'ajoute que je n'espère pas être écouté. Je suis persuadé que progressistes et radicaux prendront pour argent comptant, quelques périodes artistement arrondies de M. Frère-Orban et quelques phrases anti-cléricales que M. Neujean déclamera, en faisant sonner les rrrr comme un acteur de province. Les députés doctrinaires seront probablement tous réélus. Non-seulement M. Frère-Orban pourra continuer à s'opposer aux lois interdisant le travail des enfants dans les mines, et à voter pour l'expulsion de Victor Hugo si cet individu — que vous même, Monsieur, avec l'autorité que donne un grand talent littéraire, avez un jour trouvé BOURSOUFFLÉ et GROTESQUE, — s'avisait de revenir en Belgique, mais M. Dupont pourra toujours jouer les « REFRENEURS D'ARROGANCE SACERDOTALE » à la Chambre, et les PARFAITS CATHOLIQUES à St-Jacques, tandis que M. Warnant donnera au Parlement

le spectacle curieux d'un sémaphore opposé comme une digue au flot montant des partisan du suffrage universel.

Vous voyez, Monsieur, que je me fais peu d'illusions. Mais si j'ai parlé comme je l'ai fait, au risque de mécontenter mes amis, j'ai du moins la satisfaction d'avoir dit franchement et honnêtement ce que je pense.

Cette satisfaction — que vous devez bien peu connaître, monsieur — est surtout celle à laquelle je tiens — quoi qu'elle puisse me coûter.

Voilà, Monsieur, ce que j'avais à vous dire et ce que je suis heureux de vous avoir dit.

CLAPETTE.

DEMANDE EN MARIAGE.

Une demoiselle, jeune et jolie, possédant d'immenses propriétés dans les environs pittoresques de la noble Cité de Liège, désire rencontrer une âme, sœur de la sienne, disposée à s'empêtrer avec elle dans les doux liens du mariage.

Rien des agences.

Voici quelques-unes des conditions que doivent remplir les galants qui seraient disposés à se mettre sur les rangs, afin de roucouler une romance éternelle avec cette colombe au doux regard.

Il ne faut pas dépasser le cap de la maturité, non plus être un éphèbe. De trente à quarante ans, telles sont les limites fixées.

Il faut être de taille moyenne : ni trop grand ni trop petit, ni trop gros ni trop maigre ; entrelardé.

Les Alcide sont mis hors concours!

Les gens atteints de vices rédhibitoires : dos bombés, œil de verre, jambes de bois, et autres infirmités visibles ou invisibles à l'œil nu, sont priés de considérer le présent avis comme nul et non avenu... pour eux.

Sans être un Adonis, le postulant doit avoir un physique supportable; quelques cheveux, plusieurs dents, porter barbe au menton, être complet enfin, ou à peu près.

Il doit posséder un estomac et une tête solide. On exige qu'il ait une certaine affection pour le bourgogne. S'il pouvait en siffler quelques bouteilles sans avoir un plumet trop panaché, ça serait un atout dans son jeu.

NOTA : La susdite demoiselle à marier a un stock de délicieux Beaune 65. Qu'on se le dise.

Le postulant doit ne fumer que des havanes pur-sang, sans cracher comme un commissionnaire. Il n'est pas nécessaire qu'il ait la noble habitude de chiquer.

Le candidat doit avoir une occupation quelle qu'elle soit, être employé aux pompes funèbres ou paveur en chambre, à son choix.

On lui posera cette condition impérieuse qu'il devra conserver cette place, même quand le nœud gordien conjugal aura été serré par devant les autorités constituées, et peut-être constipées, et resserré dans un premier entretien intime vif et animé.

Si le postulant distingué dans la masse devient un mari bien sage, on lui promet formellement à l'avance que lorsqu'il atteindra sa soixante quinzième année, on lui servira une rente avec laquelle il pourra entretenir une danseuse... qui se fichera de lui.

Nous conseillons vivement aux célibataires, éreintés par un célibat laborieux, de profiter de l'occasion.

Les demandes et les photographies doivent être adressées au bureau du *Frondeur*.

Beaux-Arts.

Etes vous allé, cher M. Cralle, visiter les tableaux exposés dans une salle de vente de la rue Vinave-d'Ille? Vous avez eu tort, car il y a là de quoi satisfaire toutes vos exigences artistiques. C'est pour vous une délicieuse demi journée à passer en dépit des mauvais plaisants, affirmant que dans cette salle, les visiteurs seuls sont exposés... à des sensations désagréables.

Vous, dont Mécène eut mis le jugement si judicieux à contribution pour choisir ses protégés, vous ne devez pas vous arrêter au jugement du commun des mortels. Entrez donc hardiment, cher monsieur, et que vos yeux se réjouissent, que les cordons de votre bourse se dessèrent et que votre générosité montre à la foule des rapins qu'il y a encore de beaux jours pour la peinture à l'huile...

Pour nous, humble admirateur d'un grand esprit, nous avons payé pour vous connaître et nous nous contenterons d'ajouter à votre expérience bien connue, la faible lumière, la lueur — si vous voulez — de nos conseils.

Voici quelques tableaux dignes de votre admiration. Prenons le catalogue.

N° 3. — *Environs de Villersville*. — A la renommée des épinards.

N° 4. — *Basse-cour et souvenir d'Orient*, souvenir très vague. Tableaux fondants ou plutôt fondus.

N° 19. — *Terrasse de restaurant*.

Toile de complainte. Deux messieurs et une dame, empoisonnés par les moules.

Le garçon, goguenard, assiste à l'agonie de ses victimes :

C'était un fiellé scélérat
Et même sans politesse.

N° 31. — *Le Lever... de la jupe* sans doute.

Œuvre *croutillante* d'un peintre d'enseignes tombé dans la pornographie. La jeune personne n'a qu'un sein, collé au milieu de la poitrine.

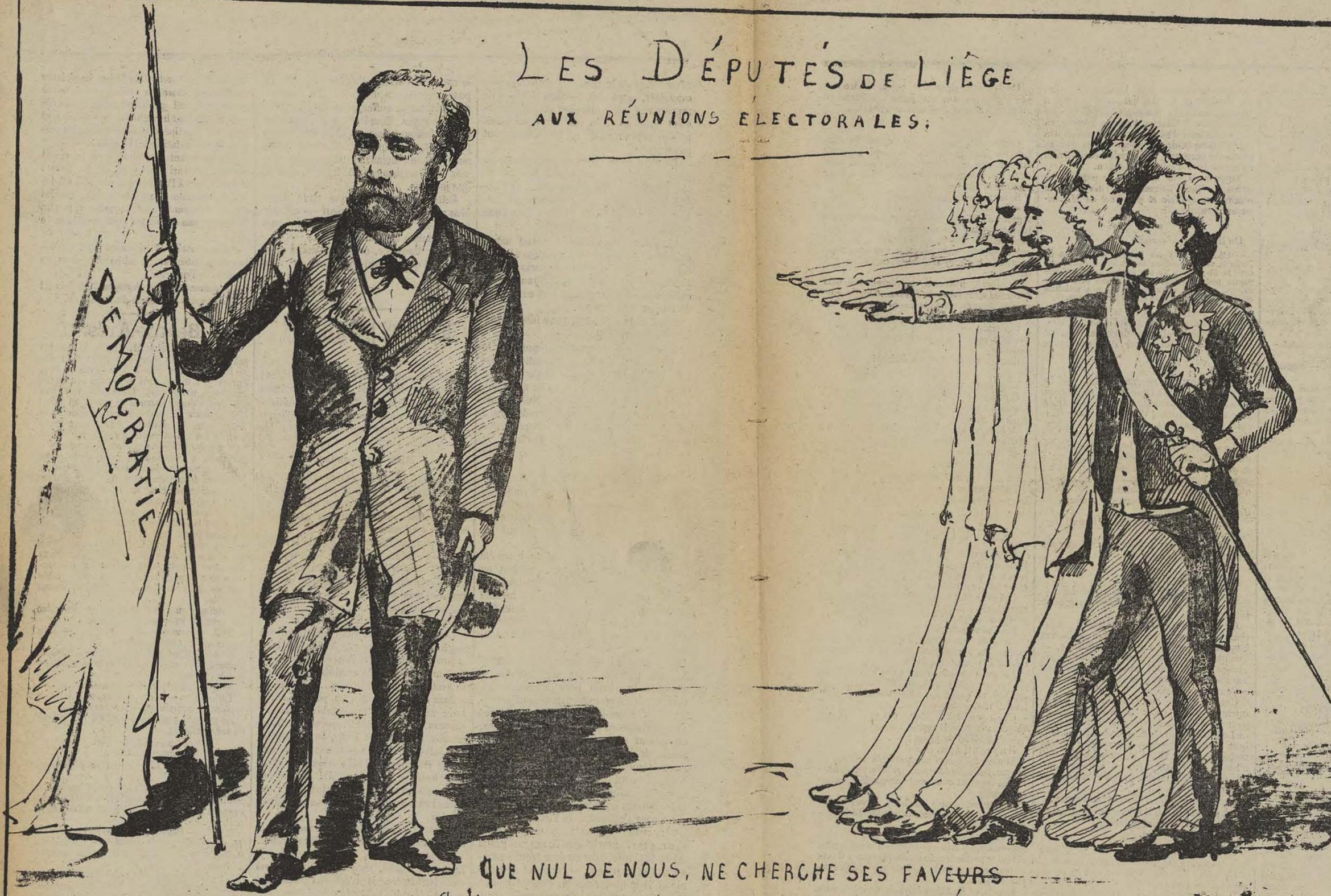
N° 33. — *Pelouse*. — *Une ferme près de Honfleur*. Erreur du catalogue, ce tableau doit plutôt être le portrait d'un nommé *Pelouse*.

N° 37. — *Charge de cavalerie*. — Certes, la meilleure charge à faire de ce sujet. Héroïsme d'un commandant pochard affrontant l'obus sur un cheval de bois.

Pour voir l'arrière-train du coursier de droite, prière de retourner la toile.

LES DÉPUTÉS DE LIÈGE

AUX RÉUNIONS ÉLECTORALES.



QUE NUL DE NOUS, NE CHERCHE SES FAVEURS
qu'il RESTE SEUL (UNE... DEUX... TROIS.) AVEC SES ÉLECTEURS

pas. Tout le monde avait encore présente à l'esprit la caisse où l'on avait trouvé le corps d'une femme coupée en morceaux, dans une gare des principales villes de l'Europe. Les émanations, le mystère, l'insuffisance des indications, la caisse elle-même longue, étroite, avec les planches à peine rabotées, suffisaient amplement, dans le cas actuel, à réveiller le souvenir de cette horrible découverte.

Justement passait le sous-chef de la gare : le chef magasinier lui fit part de ses soupçons.

— C'est vrai, au fait... Diable !

Et le sous-chef manda le commissaire de police.

Tout annonçait un crime. Le commissaire de police ordonna l'ouverture de la caisse.

* * *

On vit quelque chose d'horrible. Couchée à plat dans de la sciure, sans mains, sans pieds, une forme d'une apparence vaguement humaine, tant les mutilations l'avaient rendue méconnaissables, occupait le fond de la caisse. Pas de tête : on l'avait coupée.

La peau avait été enlevée sur tout le corps. Quant aux chairs, elles étaient devenues d'un bleu noir, hideux. Le cadavre portait à la poitrine une large blessure, suite d'un coup de couteau, assurément. Le crime paraissait remonter à huit ou dix jours.

Le commissaire fit aussitôt transporter la caisse dans un magasin spécial, et télégraphia à Grenoble.

— Connaissez-vous un M. Jolybois ?

— Non.

— Connaissez-vous un M. Louis ?

— Non.

C'était formel. On était en présence d'un crime monstrueux accompli au milieu des plus mystérieuses circonstances.

En même temps qu'il télégraphiait à Grenoble, le commissaire faisait prévenir le Procureur de la République.

Déjà le bruit s'était répandu : des voyageurs se pressaient aux abords du cabinet du commissaire de police. Il fallut disperser les rassemblements. On disait qu'on avait cru reconnaître le cadavre d'un des principaux négociants de Grenoble ; d'autres parlaient d'un grand père assassiné par son petit-fils. Une chose seule paraissait claire : le cadavre était celui d'une personne d'âge, naturellement affaissée et très obèse.

L'agitation était à son comble dans la gare.

* * *

Tout à coup un mouvement se fit à l'intérieur ; un petit homme à lunettes, l'air digne et froid, chauve, venait d'entrer en compagnie d'un autre petit homme, à lunettes bleues, celui-là, dans le cabinet du commissaire de police.

Tout le monde sut en un instant que c'étaient le Procureur de la République et son greffier.

L'attention était si universellement dirigée de ce côté qu'un monsieur, qui descendait du train de Lyon et désirait un renseignement, put à peine se faire entendre.

— Mais enfin, me direz-vous...

— Quoi ?

— C'est la seconde fois que je vous demande si vous n'avez pas reçu une caisse, bureau res tant ?

— Quelle caisse ?

— Une caisse déposée à Grenoble, il y a six jours.

L'employé fit un bond.

Grenoble ! Six jours ! C'était peut-être l'assassin.

Il pria l'inconnu de le suivre, lui fit traverser

rapidement le groupe de personnes qui piétinaient à la porte du commissaire de police, et tout à coup le poussant dans le cabinet :

— C'est le monsieur qui vient réclamer le n° 2775, dit-il.

Le personnage introduit ainsi était un homme de haute taille, la barbe longue, la peau bistrée, l'air résolu. Il portait une pelisse ; ses manières étaient distinguées. A coup sûr, si c'était l'assassin, ce n'était pas un assassin vulgaire. Il parut légèrement impressionné à la vue des personnes qui remplissaient le cabinet et qui toutes le regardaient. Le silence était énorme. Il fit pourtant quelques pas et réitéra la question qu'il avait posée à l'employé, mais cette fois d'une voix moins assurée.

Ce fut le procureur de la République qui lui répondit lui-même :

— N'est-ce pas une caisse en planches ?

— Parfaitement.

— Et vous venez la réclamer !

— Oui.

— Et vous êtes alors M. Alfred...

— Jolybois... j'ai cet honneur.

Depuis quelques instants, le monsieur à la pelisse semblait mal à l'aise, et jetait à droite et à gauche des regards inquiets, comme s'il eût redouté une surprise. Ses regards furent remarqués. Peut-être se sentait-il dévoté, menacé. Peut-être cherchait-il une issue !

Le commissaire fit un signe : les issues furent aussitôt occupées par des agents.

Le monsieur se troubla visiblement.

— Vous pâlissez, monsieur, lui dit le magistrat.

— Du tout, mais cette odeur...

— Cette odeur, monsieur, vient de votre caisse.

— De ma caisse ? grands dieux ! aurait-on découvert ?...

Et son visage se décomposa entièrement.

Nul doute : on tenait l'auteur du crime.

La caisse était dans un coin du cabinet : on l'y mena.

Le procureur de la République prit de nouveau la parole.

— Vous reconnaissez que cette caisse est la vôtre ?

— Je vous ai déjà dit que oui.

— Permettez... vous êtes en présence de la justice... procédons logiquement, s'il vous plaît. Reconnaissez-vous aussi la victime ?

— Je m'en flatte... c'est moi qui ai fait le coup.

— Précisez. Dans quelles circonstances ?

— J'étais à Briançon... Nous avions un vieux compte à régler ensemble. Depuis longtemps déjà, je le guettais. Un jour, je le rencontre au détour d'un chemin, dans la montagne... Il vient à moi : je le couche en joue. Je le manque une première fois. La seconde fois ma balle ne fait que l'effleurer... Déjà il est sur moi, il me serre dans ses bras, il va m'étouffer. Je parviens heureusement à mettre la main sur mon couteau, et le temps de le regarder dans les yeux, je lui plonge la lame dans le ventre jusqu'à la garde... Cette blessure que vous voyez là, monsieur, c'est moi qui la lui ai faite... Il roule à terre, je me relève : il était mort. (*En ricanant.*) On l'a mis dans une caisse. Je comptais être en même temps que la caisse à Paris... Par malheur, j'ai été retenu en chemin.

* * *

Rarement on avait vu pareil cynisme : peut-être avait-on affaire à un fou.

— Ainsi donc, vous avouez, dit le magistrat. Mais il ne vous a pas suffi de frapper... Ces mutilations...

— Sans doute. Il n'y avait pas moyen de l'expédier autrement.

— Puis vous l'avez écorché ?

— Dame !

— La justice appréciera... Je vous poserais une dernière question. Son nom !

— Son nom ?... Cela n'est pas sérieux, monsieur.

— Soyez convenable. Quel est son nom ?

— Je vous promets que je ne me suis jamais soucié de le lui demander.

— Vous avez donc frappé un être que vous connaissiez à peine ?

— Vous auriez agi comme moi.

— Vous avait-il causé quelque dommage, au moins ?

— Aucun personnellement.

— Pourtant, on ne tue pas sans raison son semblable !

— Mon semblable !

Le monsieur eut un rire nerveux, qui glaça les assistants.

— Cette conduite est inconvenante, fit le magistrat. Monsieur le commissaire, emparez-vous de cet homme.

— Mais du tout, je ne veux pas, moi, exclama le monsieur au colis... Il y a malentendu.

— Malentendu !

— Ce que vous avez pris pour mon semblable...

— Eh bien ?

— Mais c'est un ours !

CAMILLE LEMONNIER.

Théâtre Royal de Liège.

Direction Ed. GIRAUD.

Bur. à 7 1/4 h.

Rid. à 7 3/4 h.

Samedi 27 et Dimanche 28 Mai

A l'occasion de la fête militaire des Chasseurs-Eclaireurs du royaume : Deux seules représentations extraordinaires avec les concours de M. et Mme Lacressonnière, M. Courtes, la petite Daubray, dans les rôles qu'ils ont créés au Théâtre de l'Ambigu, à Paris ; M. Rosny, du Théâtre du Châtelet ; Mlle Ant-Laurent, du Théâtre du Gymnase ; M. Candé, du Théâtre Royal du Parc ; et la troupe du Théâtre Royal des Galeries St-Hubert, de Bruxelles.

LE

PETIT JACQUES

Pièce nouvelle en 5 actes et 8 tableaux.
de M. W. BUSNACH.

AVIS. — La direction a l'honneur de prévenir MM. les officiers des chasseurs-éclaireurs et de la garde civique, que pour ces deux représentations, il leur est accordé la même faveur qu'aux officiers de l'armée. La tenue est de rigueur. La même faveur est accordée à MM. les étudiants.

Prix ordinaires des Places.

— **La Ruche politique et littéraire** paraissant tous les samedis. Paris, 83, rue Vaneau. — Belgique 12 francs par an. Directeur : GUY DE PUYSERPES. Principaux collaborateurs : CHARLES FUSTER. — FRANCIS MELVIL. — HIPPOLYTE BUFFENOIR. — ALFRED et EMMANUEL DES ESSARTS, etc.

Escrime. — Leçons particulières par M. BALZA, professeur du *Cercle St-Georges* ; s'adresser au local du Cercle, café de la Banque Nationale.

A MM. les Etudiants. — Leçons d'escrime par M. SAYAT ; s'adresser galeries du Gymnase.

— **Ne jetez pas vos vieux parapluies**, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs ; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Etuve, 12.

N° 46. — *Partie d'âne*, par M. Lemaire. D'âne! Hum! le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.

N.-B. — Il y en a deux sur le tableau.

N° 54-54. — *Chiens gardant du gibier*. — Sans vous, ô Aristide, l'auteur pourrait bien en faire autant de ses toiles.

(Sans numéro). — Signature illisible; tout d'abord, nous avons lu : Fuyez !

Effet d'hiver ou plutôt de dégel, car sujets, arbres, etc. tout fond la dedans au premier plan, une dame montre..... son agilité.

N° 59. — *Sur le boulevard* par M. Biel. — Un peintre qui ne s'en fait guère à propos d'art.

Au premier plan : gommeux et gommeuses.

Dessin de chansonnettes genre.

Libert. Dédié à notre impressario Swyten... comme enseigne.

N° 68. — *Bois des rossignols*. — Infortunée manchote macrocéphale tombée dans une soupe verte.

N° 86. — Titre : *Le renseignement*. — Celui-ci sans doute : N'achetez pas !

N° 98. — *Marchande de toile*. — Jugez la pièce à l'échantillon exposé.

Nous recommanderons encore à votre choix un tableautin où l'on voit de pauvres bébés en baudruche prêts à s'envoler comme des ballons pour avoir imprudemment sucé un bec de gaz ouvert.

Là-dessus, vénéré protecteur des journalistes et des peintres, coyez-nous vos bien humbles serviteurs.

X. Y.

P. S. — Nos respects à M. l'huissier.

UNE MALICE.

Quoiqu'en dise Clapette, notre échevin des travaux publics est un malin. Il vient encore de le prouver en faisant ériger à côté de la trinkhall du parc d'Avroy, la petite saleté que l'on décore du nom de kiosque. Vous vous figurez, contribuables naïfs, que l'éminent échevin a fait là une bêtise. Erreur profonde est la vôtre : La trinkhalle n'étant pas ce qu'elle aurait pu être, Zizi s'est dit :

« Tout ici bas est relatif, si je mets à côté de la trinkhall une affreuse chose quelconque, la trinkhall gagnera à la comparaison »

Et voilà pourquoi, ô Liégeois ! vous avez un kiosque sur lequel on ne joue pas et qui est digne de la foire de Montegnée. Mais au moins n'allez pas vous fâcher, cela n'est que provisoire et n'a peut être rien coûté.

COLLINE.

A Coups de Fronde.

On lit dans le *Journal de Liège* de vendredi dernier le désopilant fait-divers que voici :

Comme les élèves de l'école de filles, rue Sainte-Marguerite, parcouraient, sous la conduite de trois institutrices, le parc de l'île-aux-Osiers, un généreux industriel, M. Lhoest, fabricant de papiers peints, leur offrit des pâtisseries et des rafraîchissements. Au moment où il recevait les félicitations et les remerciements des institutrices, Mgr Doutreloux, qui faisait également sa promenade de ce côté, vint à passer; la petite troupe se précipita sur son passage, et le prélat, ayant fait signe aux enfants de s'agenouiller, leur donna gracieusement sa bénédiction.

Serait-ce pousser trop loin l'indiscrétion en demandant au *Journal* si M. Lhoest a reçu également la gracieuse bénédiction du Saint Prélat ? Charles-Auguste n'en aura pas fermé l'œil d'envie. Quelle occasion il a raté de faire bénir en même temps que sa gracieuse personne, les chapelets et les livres de messe dont il fait le commerce.

Voyez-vous sur la première page de ces livres les mots sacramentels : *revêtu de la bénédiction spéciale et gracieuse de Monseigneur Troulouloux!*

* * *

On lit dans le *Journal* :

— L'établissement des Bains St-Michel, rue de l'Officiel, vient d'apporter de notables améliorations dans la disposition de ses appareils hydrothérapeutiques pour douches en tous genres et bains de vapeur, qui sont aménagés de façon à satisfaire entièrement les personnes qui en feront usage.

Il est regrettable que la rédaction du *Journal* n'ait pas songé à expérimenter, elle-même, les appareils pour douches. Cela eût peut-être servi à lui donner des idées plus nettes.

* * *

Une manœuvre radicale. — Le groupe intransigeant que M. Dreye, (ancien membre de la Commune de Paris), préside avec tant de férocité, vient de se livrer à un acte de brigandage, hautement répréhensible.

Il a séduit, à prix d'or, les fidèles gardiens du bureau de la rédaction du *Journal* : moyennant un franc cinquante, ceux-ci lui ont livré toutes les paires de ciseaux qu'ils ont découvertes dans le bâtiment.

A cause de cette manœuvre radicale, le *Journal* n'a pu paraître.

Les abonnés n'ont pas dormi la nuit dernière.

La police est (par extraordinaire) sur les traces des coupables.

* * *

Dernières nouvelles :

La justice a ordonné une visite domiciliaire chez tous les membres du groupe intransigeant.

On n'a pas retrouvé les ciseaux, mais, chez M. Dreye, on a trouvé plusieurs bombes explosibles, un journal nihiliste, et quelques otages doctrinaires, que le farouche intransigeant avait fait renfermer dans ses écuries, avec les chevaux.

Ceux-ci protestaient.

Chez M. P... — autre membre du groupe intransigeant — on a trouvé une mèche pour barils de poudre et une des cheveux de Louise Michel, ainsi qu'une lettre attribuée à cette dernière et commençant par ces mots : mon cher Henri, impossible aujourd'hui..... et finissant par les mots : il faudra donc bien attendre jusqu'à la semaine prochaine.

TA PETITE LOUISE.

Sans doute, il s'agit d'un nouvel attentat. La police de Paris est prévenue.

* * *

Le *Journal de Liège* prend à partie les collaborateurs des journaux rrrrrradicaux.

Le suave Charles Auguste sait qu'on ne peut lui rendre la pareille.

Il est impossible, en effet, de savoir au juste qui confectionne les indigestes tartines que l'on trouve dans le *Journal*. Est-ce le père Potentaster, est-ce son rejeton, est-ce un autre pilier de l'université?

Personne n'en sait rien.

On doit cependant, à ce sujet, rendre justice à Charles Auguste : jamais personne ne l'a accusé d'avoir commis un article!...

* * *

Cependant, la première phrase de l'article de fond du *Journal* de jeudi, pourrait faire croire que Charles Auguste a, pour cette fois seulement, lâché les ciseaux pour prendre la plume.

Savourez-moi ce chef d'œuvre :

« En vérité, nous éprouvons un profond regret : c'est l'état dans lequel nos questions indiscrètes ont mis le Perron, le journal aux explications claires et explicites. Si nous avions prévu une pareille émotion, nous n'aurions pas eu la cruauté de l'obliger à parler. »

Comment, mon ami, le regret que vous éprouvez c'est l'état du Perron : Quelle singulière langue vous parlez-là ; ça doit être du nègre cela... ou de l'iro... quoi !

Si j'avais prévu une pareille ignorance, je n'aurais pas eu la cruauté de vous obliger à écrire.

Chacun son métier que diable ?

* * *

— **Mot de la fin :**

On sait à présent pourquoi Charles-Auguste s'oppose à la substitution de la capacité au cens.

Le jour où un homme, quelle que soit sa position de fortune, devra savoir écrire pour être admis à voter, Charles-Auguste ne sera plus électeur.

Bijouterie. — Voir à la huitième page l'annonce de la maison E. CLERMONT.

LE COLIS 2775

Le 16 janvier 18... arrivait de Grenoble à Paris, en destination de la gare de Lyon, bureau restant, une caisse en bois d'assez grande dimension et solidement clouée.

Une carte était collée sur le couvercle... cette carte, écrite à la main, portait un nom :

Alfred Jolybois.

Pas d'autre indication.

La caisse ressemblait, du reste, à toutes les caisses. On la mit dans un hangar, avec d'autres colis. Elle y resta cinq jours.

Le chef magasinier était assis, le matin du sixième jour, dans le hangar, déjeunant et lisant son journal, quand une odeur singulière lui fit lever la tête.

C'était une odeur fade, comme celle des viandes avancées. Il appelle un magasinier.

— Y a-t-il ici du gibier ?

Il n'y en avait pas.

Etrange ! Le chef magasinier fit le tour du hangar, flaira les colis l'un après l'autre, et finalement reconnut que l'odeur partait de la caisse en question.

Il dégelait depuis plusieurs jours : c'était cela sans doute qui avait déterminé l'échauffement à l'intérieur.

Il était étonnant, en tous cas, qu'une caisse renfermant des matières sujettes à détérioration eût été expédiée comme un simple colis : il était surtout étonnant qu'on ne l'eût pas réclamé depuis six jours.

Et puis, ce M. Alfred Jolybois écrit à la main sur la carte, sans adresse, qui le connaissait ? L'expéditeur était un M. Louis, de Grenoble. Tout le monde s'appelle Louis, Pierre, Paul... On n'en était pas plus avancé.

De là à la pensée d'un crime, il n'y avait qu'un

A LA COUPE D'OR
26 RUE NEUVICE

ANCIENNE
MAISON

A. HOCK
E. CLEERMONT
SUCCESSEUR

MISE EN VENTE D'ARTICLES NOUVEAUX.
POUR PREMIERE COMMUNION
PENDANTS
EN OR
DEPUIS 3 FRANCS

MÉDAILLONS EN OR

DEPUIS 12 FRANCS

GRANDS CHOIX

DE
Livres de Prières, Chapelets
Médailles, Croix, etc....

ASSORTIMENT COMPLET DE
Bagues, Broches, Médailleurs, Épingles
Bracelets & Chaines Vendus aux prix
de Fabrique

ANNEAUX DE MARIAGE
VENDUS AU POIDS D'OR

TOUS LES ARTICLES SONT GARANTIS
1^{ER} TITRE

ACHAT, ECHANGE RÉPARATIONS.

26 RUE NEUVICE

